



Abus de confiance lors d'un premier achat immobilier

Par **bricofred**, le **08/02/2009** à **12:19**

Bonjours,

ça fait quatre ans que j'ai acheté un appartement dans une maison qui a été divisée en plusieurs lots. Après avoir pratiquement fini les travaux le propriétaire des appartements d'a coté vient me voir en me disant que ma veranda ne m'appartient pas en effet elle était mentionnée dans les papiers de la vente mais pas sur le plan du cadastre et sans cette veranda je n'aurai pas acheter vu je n'aurai plus de lumière dans ma cuisine. Jusqu'a présent on a attendu que ce propriétaire nous attaque en justice pour que notre assurance prenne ça en charge mais ça commence à faire long étant donné qu'on aimerait vendre ce bien. Que dois je faire? attaquer l'agence qui nous a vendu l'appart? le notaire qui a mal fait son boulot?